



FAME

**Future of the Atlantic
Marine Environment**

Les IBA identifiées pour le Fou de Bassan Note de synthèse

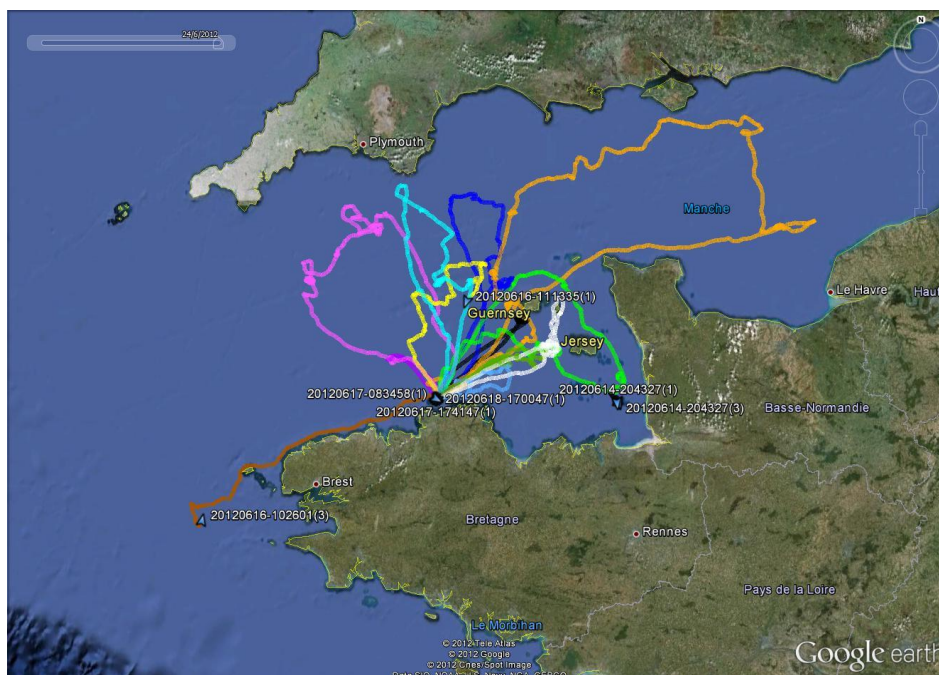
Rochefort, Août 2013



Les IBA identifiées pour le Fou de Bassan

Note de synthèse

Rochefort, Août 2013



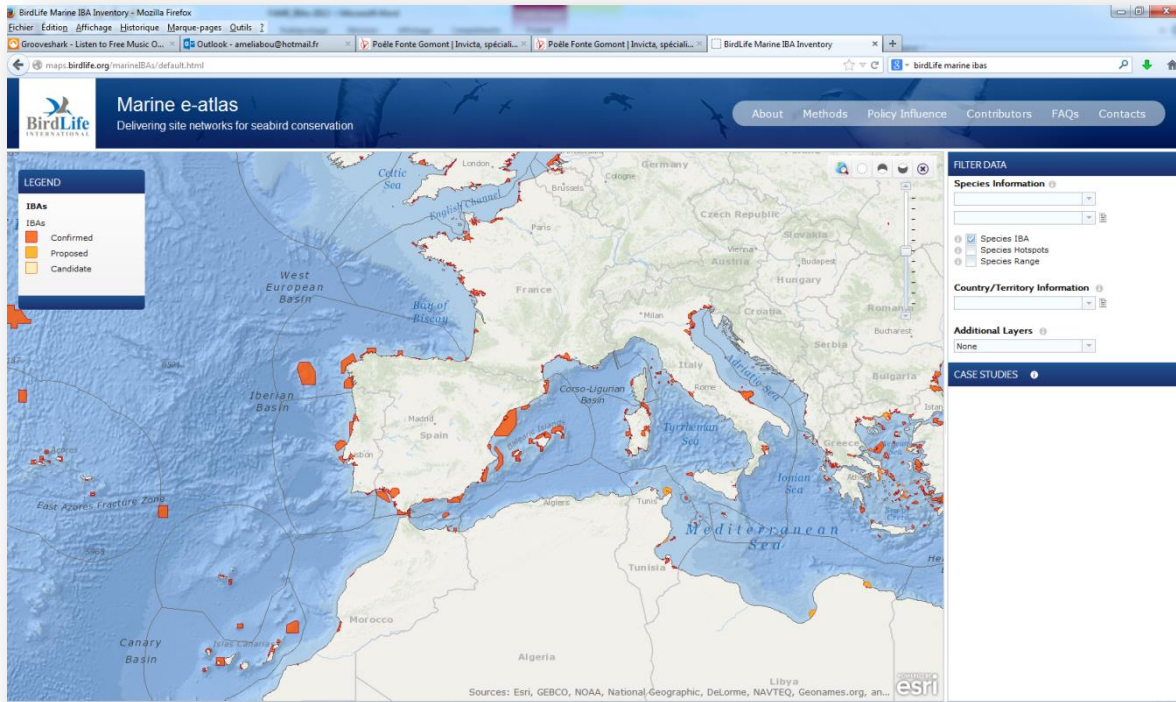
FAME project is a partnership involving 5 countries and 7 partners: *Royal Society for the Protection of Birds* (RSPB), *BirdWatch Ireland* (BWI), *Ligue pour la Protection des Oiseaux* (LPO), *Sociedade Portuguesa para o Estudo das Aves* (SPEA), *Sociedad Española de Ornitología* (SEO/BirdLife), *Universidade do Minho* (UMinho) and *Wave Energy Centre* (WavEC). There are also 3 associate partners: *Sociedade Portuguesa de Vida Selvagem* (SPVS), *Agence des aires marines protégées* and *Martifer*. The Project is co-funded by Atlantic Area Program.



Les IBA (Important Marine Area)

Le programme IBA a été développé par BirdLife International, d'abord pour les espèces terrestres et plus récemment pour les espèces marines.

http://www.birdlife.org/action/science/sites/marine_ibas/



Les travaux conduits pendant FAME

Au cours du programme Interreg FAME (Futur de l'environnement marin atlantique 2010-2012), des spécialistes des Oiseaux marins de 5 pays (Irlande, Royaume Uni, France, Espagne et Portugal) ont décidé de partager leurs méthodes d'investigation pour identifier les zones préférentiellement utilisés par les oiseaux en mer, et le cas échéant les Important Bird Areas.

Sur la base de 5 années de suivis GPS sur la colonie de Fous de Bassan de Rouzic, en collaboration avec l'équipe de la réserve naturelle nationale et d'une équipe de recherche du CEFE de Montpellier (D.Grémilllet), la méthode et les critères mis au point par BirdLife ont été appliqués à l'échantillon et des zones clés stables d'une année sur l'autre, remplissant les critères IBAs ont été identifiés pour le Fou de Bassan.

Année	Nb de Fou équipés	Nb de Fou échantillon	Distance moy (Km)	Max Dist (Km)
2005	14	14	24,333	126,784
2006	20	19	16,091	102,12
2010	26	23	89,583	176,325
2011	21	21	22,875	180,037
2012	23	22	84,667	247,954
Total	104	99	50,546	

L'une de ces zones d'alimentation préférentielle est en totale cohérence avec celle identifiée en 2008 lors de la première démarche d'identification des IBAs en France (aujourd'hui partiellement intégrée au réseau Natura 2000 sous la forme de 2 ZPS), l'autre est une large zone transnationale (UK, France) située dans la Manche. Ces deux secteurs, de près de 2000 km² pour la première et 3500 km² pour la seconde, pourraient toutes deux être désignées en tant qu'Aire Marine Protégée.

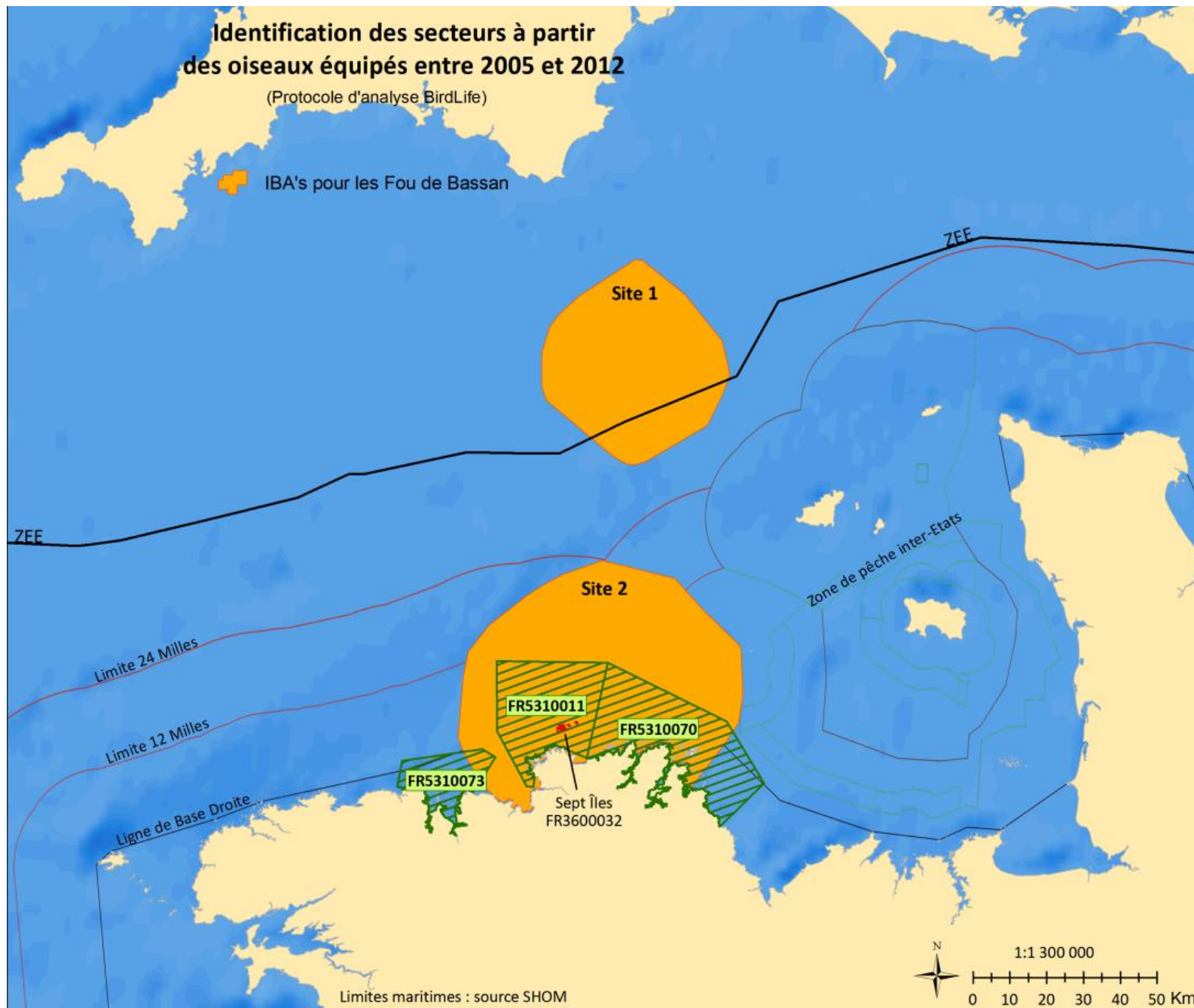
La méthode d'identification des IBAS présente l'avantage de nécessiter uniquement des données de suivis télémétriques, et permet de faire des recommandations de gestion adaptées à l'espèce ou aux espèces ciblées. Ces recommandations peuvent être complétées et précisées par la construction de modèles d'habitats, nécessitant d'avoir à disposition des données environnementales de qualité en plus des données de suivi télémétrique. Les deux approches sont intéressantes et à conseiller, en fonction du temps et des ressources financières disponibles, et en fonction des objectifs poursuivis.

Dans les deux cas, les variations interannuelles dans les secteurs utilisés par les oiseaux sont détectées et prises en compte dans les analyses. Le modèle d'habitat peut permettre de comprendre les facteurs déterminant ces variations et donc compléter efficacement l'analyse IBA dans le cas où de telles variations sont observées.

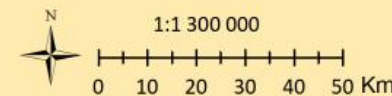
Identification des secteurs à partir des oiseaux équipés entre 2005 et 2012

(Protocole d'analyse BirdLife)

IBA's pour les Fou de Bassan



Limites maritimes : source SHOM



Les prochaines étapes

Les IBA ont été identifiées grâce au travail de suivi réalisé au cours de la dernière décennie par l'équipe du CEFE-CNRS de Montpellier et l'équipe LPO de la Réserve Naturelle Nationale des Sept-îles.

Les secteurs remplissant les critères vont être prochainement documentés afin de pouvoir être officiellement proposées à la validation de BirdLife International.

L'Etat français reconnaissant aujourd'hui les IBA comme des secteurs pour justifier d'une désignation au titre de la directive Oiseaux, la validation de ces IBAs pourraient aboutir dans le futur à la mise en place de périmètre bénéficiant d'un statut permettant sa gestion à des fins de conservation des espèces et habitats qu'ils abritent.

Bibliographie :

- Rapport FAME CEFE-CNRS, LPO sur les suivis télémétriques des Fous de la colonie de Rouzic (FAME Action 2D report)
- BirdLife International (2010). Marine Important Bird Areas toolkit: standardized techniques for identifying priority sites for the conservation of seabirds at sea. BirdLife International, Cambridge UK. Version 1.2: February 2011 available on : <http://www.birdlife.org/eu/pdfs/Marinetoolkitnew.pdf>